CSN

unité

En appui au STIJM-CSN

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Décembre 2010
Volume 24, numéro 10

Manifestation

le 4 décembre

Rassemblement à MIDI au parc La Fontaine

STIJM
Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain - CSN
est publié à 2800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies :
Annick MH De Carufel, Véronique De Sève, Anne Leblanc
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Décembre

29, 30 nov et 1er
Éxécutif syndical I

8
Assemblée générale

7 et 8
Information
dans notre syndicat

8, 9 et 10
Union Executive I

9 et 10
Initiation
à la santé sécurité

14 et 15
Délégué-es
syndical

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Une soirée bien remplie

En guise d'ouverture de l'assemblée générale du 3 novembre dernier, le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, a passé en revue les multiples activités qui se sont déroulées au cours du mois d'octobre. Entre autres choses, toutes les activités entourant la Marche mondiale des femmes, la lutte contre le projet de loi 103 et la mobilisation syndicale et citoyenne contre les compressions au CSSS Jeanne-Mance. Il a aussi souligné le courage de nos membres en conflit dont les salarié-es du Cimetière du Repos Saint-François d'Assise en lock-out depuis le 8 octobre et ceux du *Journal de Montréal* toujours sur le trottoir.

En ce qui concerne l'actualité politique sur la scène québécoise, Gaétan Châteauneuf a, entre autres, retenu l'attention des délégué-es sur la création du Réseau liberté Québec. Ce groupe est certainement un indicateur de la volonté de la droite québécoise de se voir de plus en plus organisée. Nous devons être vigilants et continuer à faire opposition à ce discours.

Nos invités

Abdel Kader et Jill Hanley, du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants, ont fait état de la mauvaise posture financière dans laquelle se trouve cet organisme. Ce centre accomplit un travail remarquable et nécessaire auprès des immigrants trop souvent privés des leurs droits fondamentaux liés aux principes du travail décent. Les délégué-es ont adopté une résolution accordant un appui financier au centre et demandant aux syndicats locaux à faire de même.

Un moment intense de l'assemblée lorsque **Denise Boucher,** vice-présidente de la CSN, **Chantale Larouche**, présidente de la FNC et **Patrick Gauthier**, lock-outé du *Journal de Montréal*, sont venus présenter la campagne CSN de boycottage du quotidien montréalais.

Raymond Legault, du Collectif Échec à la guerre, était présent pour faire la promotion du Sommet populaire contre la guerre et le militarisme, qui se tiendra du 19 au 21 novembre, à l'UQÀM. Ce sommet se veut un lieu permettant de renforcer la capacité du mouvement anti-guerre à se mobiliser et à consolider ses assises dans la société. Des questions comme le rôle de l'armée canadienne en Afghanistan, la politique étrangère du Canada et les budgets de la défense nationale seront à l'ordre du jour.

Des membres de la délégation québécoise, dont Dominique Daigneault et Francis Lagacé, respectivement secrétaire générale et 2e vice-président du CCMM-CSN, qui ont participé au Forum mondial éducation, en Palestine, en octobre dernier, ont livré des témoignages touchants de leur visite en territoires occupés. Finalement, Lorraine Guay, du Comité BDS Québec, est venue expliquer aux délégué-es l'importance de soutenir la campagne Boycott, désinvestissement et sanctions contre l'apartheid israélien. Cette campagne se définit comme étant un moyen pacifique pour obliger l'État d'Israël à respecter le droit international et les droits du peuple palestinien ●

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Solidaires au quotidien

Boycottons le *Journal de Montréal*

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

Le 19 octobre dernier, la CSN lançait une vaste opération de boycottage du *Journal de Montréal* en appui aux 253 membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal–CSN (STJIM–CSN), en lockout depuis le 24 janvier 2009. Cette campagne interpelle non seulement chacune et chacun des membres de la CSN, mais aussi l'ensemble de la population. Les travailleuses et les travailleurs touchés par ce conflit font face à un employeur intransigeant aux demandes déraisonnables. Leur lutte, déjà laborieuse, est complexifiée parce qu'une partie de la loi anti-briseurs de grève est obsolète. En effet, cette loi doit être modernisée afin de tenir compte de l'évolution des technologies et ainsi éviter que des employeurs comme Pierre Karl Péladeau se servent de ses lacunes pour écraser les travailleuses et les travailleurs. Rappelons que les principaux enjeux de cette négociation concernent la perte massive d'emplois, une clause de non-concurrence, des reculs importants dans la convention collective (plus de 700 modifications demandées), l'imposition d'une liste noire, la sous-traitance, le travail des cadres et l'organisation du travail.

Personne n'est à l'abri d'un conflit de travail difficile. Chacune de nos luttes est une composante de la lutte globale pour l'amélioration des conditions de travail. Les travailleuses et les travailleurs du *Journal de Montréal* méritent le respect et une bonne convention collective. La campagne lancée par la CSN se doit d'être un succès. En ce sens, il est capital de démontrer concrètement une solidarité à toute épreuve.

Depuis le lancement du boycottage, les manifestations de solidarité fusent de toutes parts. Plusieurs organisations syndicales, organismes communautaires, groupes de femmes ou de défense des droits appuient publiquement la campagne. Plusieurs syndicats ont déjà invité le STJIM-CSN à leur assemblée générale afin de sensibiliser les membres et grossir les rangs de celles et ceux qui posent un geste solidaire au quotidien : boycotter le *Journal de Montréal.* Tous les syndicats sont invités à contacter le conseil central pour emboîter le pas. Aussi, nous vous invitons à signer et à faire signer la pétition récemment mise en ligne à l'adresse suivante : www.csn.qc.ca/web/csn/petition-boycottage-journal-de-montreal. Enfin, nous vous convions à participer massivement à une manifestation, le 4 décembre, pour réclamer un règlement négocié et satisfaisant pour les 253 lock-outés du *Journal de Montréal* et demander la modernisation de la loi anti-briseurs de grève. Ce conflit a assez duré! Nous devons exprimer haut et fort que, solidairement, nous rejetons l'attitude méprisante adoptée par PKP.

De plus, cette campagne de boycottage est l'occasion idéale pour mettre en œuvre la première résolution adoptée au 34e congrès du conseil central, en mai dernier, soit de nommer une personne responsable de la solidarité au sein de votre structure syndicale afin de créer un réseau de solidarité pour faire face, entre autres, au durcissement des offensives patronales. Vous recevrez d'ailleurs prochainement une invitation à cet effet.

La solidarité est la pierre angulaire de nos luttes. Permettez-moi de vous en souhaiter en abondance pour la période des Fêtes, mais aussi tout au long de l'année. Souhaitons à nos 253 camarades du STIJM-CSN et à toutes celles et ceux aux prises avec un conflit de travail, une bonne convention sous le sapin!

Joyeux et solidaire temps des Fêtes !

Relancer l'emploi

Le 5 novembre dernier, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, a annoncé l'entrée en scène du Conseil Emploi Métropole (CEM). Ce conseil est formé de 20 membres nommés par la ministre, dont Gaétan Châteauneuf, président du CCMM-CSN. Le CEM aura entre autres mandats d'assurer le suivi du Plan emploi métropole et de définir les problématiques du marché du travail de la région métropolitaine en fonction des grandes stratégies du développement de l'économie en plus de soutenir des initiatives visant à y répondre. Le conseil devra aussi conseiller la Commission des partenaires du marché du travail et la ministre de l'Emploi quant à la planification, la coordination et la mise en œuvre des stratégies d'action relatives aux problématiques métropolitaines du marché du travail.

Ainsi, des représentantes et représentants des milieux économique, communautaire, de l'éducation et de la main-d'œuvre (syndicats) siègeront ensemble afin de relancer le marché de l'emploi à Montréal. Rappelons que le Plan emploi métropole (lancé en mai 2010) s'est vu attribuer un budget de 30 millions de dollars. Le CEM souhaite qu'une grande partie des sommes soit investie dans la formation de la main-d'œuvre ●

Joyeux 35e anniversaire !

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN est très heureux de participer aux célébrations entourant le 35e anniversaire de fondation de *Au bas de l'échelle*.

Ces trente-cinq années d'implication et de gestes concrets pour la protection des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués ont fait de *Au bas de l'échelle* une source intarissable tant au niveau de l'éducation, de l'information que de l'aide directe aux personnes aux prises avec un employeur irrespectueux.

De plus, l'action politique menée par *Au bas de l'échelle* a, sans l'ombre d'un doute, contribué à l'amélioration des lois et des réglementations du travail et a fait de cet organisme une référence incontournable en matière de défense et de respect des non syndiqué-es.

L'obtention de bonnes conditions de travail pour toutes et tous est l'objectif que nous poursuivons en collaboration avec cette courageuse organisation à qui nous souhaitons un solidaire 35e anniversaire !

L'équipe du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

Marche mondiale des femmes 2010

Une Québécoise au Congo

Bukavu, ville de la région du Sud-Kivu en République démocratique du Congo. C'est là que s'est tenue, du 13 au 17 octobre dernier, la rencontre internationale clôturant la semaine d'activités dans le cadre de la 3e édition de la Marche mondiale des femmes (MMF). Deux mille participantes, dont 170 déléguées venues de plus de 42 pays, ont convergé vers ce rendez-vous historique qui avait pour but la mise en commun des actions qui ont eu lieu depuis le 8 mars et le partage des analyses autour des grands axes d'actions de la MMF. Deux déléguées du Québec, dont Véronique De Sève, première vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, étaient présentes à cet événement. Voici son récit.

Ce fut un honneur pour moi de représenter les Québécoises à cette rencontre. Certes, nous devions partager nos réalités, mais nous devions surtout témoigner notre solidarité aux Congolaises. Le vécu des femmes congolaises est souffrant. Elles subissent des violences inimaginables, elles accusent tous les coups du système patriarcal et du capitalisme. Elles vivent encore, chaque jour, les conséquences de la guerre, et ce, dans une extrême pauvreté.

La paix et la démilitarisation ont donc été au cœur des discussions et des témoignages. Les femmes congolaises vivent dans un pays postconflit où les Nations Unies sont présentes pour assurer une mission de stabilisation (MONUSCO). Nous aurions aimé dire qu'elles peuvent souffler un peu, mais ce n'est pas le cas, car nous avons entendu des histoires d'horreur, de peur, de viols, de tortures et de violences de toutes sortes.

La visite à Mwenga

Lors de cette visite, nous avons eu l'occasion d'offrir toute notre solidarité à la communauté de Mwenga, située à 135 km de Bukavu. Cette localité a été le théâtre de scènes macabres où quatorze femmes et un homme ont été enterrés vivants, le 16 octobre 1999, après avoir subi des traitements inhumains et dégradants.

Les victimes ont été traînées nues à travers le village, elles étaient enduites de piment sur tout le corps, y compris dans le vagin. Jetées pendant plusieurs jours dans un cachot rempli d'eau salée, elles ont par la suite été rangées debout dans une fosse et enterrées vivantes. Cet acte de barbarie avait été ordonné par un commandant de l'armée congolaise. Onze ans plus tard, l'unique miraculée de cette tuerie, âgée de 13 ans au moment des faits, restera marquée à jamais. Cette visite, à laquelle assistaient un grand nombre de représentantes et représentants de la communauté internationale, a été l'occasion de se recueillir en mémoire de toutes les victimes, de dénoncer les violences faites aux femmes et de demander justice et réparation.

Poursuivre notre marche

Nous avons été en contact avec des femmes qui militent dans des groupes, des associations, des coopératives et des collectifs de femmes à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale. Elles se mobilisent et s'activent au quotidien pour la justice sociale et pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Tant d'initiatives, de projets et d'idées originales qui fourmillent dans l'esprit des femmes du monde et qui permettent un réel changement social.

Malgré le récit de ces atrocités, ce rassemblement nous a donné l'énergie afin de continuer notre lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons vu et entendu la détermination et le courage dans la voix des femmes du monde. Ces témoignages d'espoir nous donnent l'inspiration pour poursuivre, avec encore plus d'ardeur, la lutte féministe au Québec et partout sur la planète.

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous marcherons !

Véronique De Sève
1re vice-présidente
CCMM–CSN

1er décembre

Journée mondiale contre le sida

La Journée mondiale contre le sida, qui a lieu le 1er décembre, est l'occasion de commémorer ceux et celles qui nous ont quittés des suites de la maladie et de sensibiliser le public au sida et à la pandémie du virus du VIH.

La Journée mondiale contre le sida est née en 1988 dans la foulée d'un sommet mondial des ministres de la Santé à Londres, en Angleterre. Ces derniers ont convenu qu'une telle journée soulignerait l'importance et la gravité de la pandémie du sida et que chaque pays doit se responsabiliser pour assurer un accès universel aux traitements, aux soins et au soutien pour toutes les personnes vivant avec le VIH ou le sida.

Selon l'ONUSIDA, un programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida, deux millions de personnes à travers le monde sont mortes de maladies liées au sida en 2008. En 2009, l'organisation estimait qu'environ 33,4 millions de personnes à l'échelle mondiale vivaient avec le VIH.

Le thème de la Journée mondiale contre le sida de 2010, menée par la Campagne mondiale contre le sida, est *Accès universel et droits de la personne*. L'objectif est de promouvoir l'accès aux soins pour tous et de comprendre le VIH et le sida dans le cadre des droits de l'homme.

La contribution du Conseil central du Montréal Métropolitain-CSN se fait par le biais de la Fondation d'aide directe-SIDA Montréal. Chaque année, des paniers de Noël sont recueillis afin d'aider des personnes qui vivent avec le VIH. Cet organisme du quartier Centre-Sud offre donc un peu de réconfort aux personnes atteintes. N'hésitez pas à déposer votre don dans le hall d'entrée de la CSN à compter du 25 novembre ●

➲ www.workaidscampaign.org/fr/

Le français au Québec

Se taire, c'est disparaître !

En août 1977, lors de l'adoption de la *Charte de la langue française* ou Loi 101, Camille Laurin, alors ministre d'État au développement culturel, déclarait : « En proclamant le français langue officielle du Québec et en reconnaissant à tous les Québécois le droit au français dans tous les domaines de la vie québécoise, nous faisons de cette langue un bien commun national, le bien commun de tous les Québécois, le moyen par excellence de cohésion et de dialogue entre Québécois de diverses origines en même temps que le moyen d'expression de l'identité québécoise face au monde. » Grand moment dans l'histoire du peuple québécois, l'adoption de la Loi 101, appuyée par cette déclaration, assurait l'avenir du français au Québec.

Trente-trois ans plus tard, force est de constater que la Loi 101 s'est vue affaiblie par de nombreux amendements et qu'elle n'est pas toujours appliquée comme il se devrait, par exemple en ce qui concerne la langue de travail qui doit être le français partout au Québec. Aussi, en octobre dernier, le gouvernement du Québec a rouvert une brèche dans la Loi 101 en adoptant, sous le bâillon, la Loi 115.

Les faits

En 2002, les parlementaires québécois adoptaient à l'unanimité la Loi 104. Cette loi qui visait à colmater une trouée permettant à des parents plus fortunés d'envoyer un de leurs enfants dans une école privée anglaise non subventionnée pendant un an avant de l'inscrire, lui, ses frères, sœurs et descendants, dans le réseau public anglophone. Dans un jugement rendu en septembre 2009, la Cour suprême invalidait cette loi. En réplique à ce jugement, le gouvernement Charest a mis sur la table un projet de loi visant à étendre la durée minimale de la fréquentation d'une école privée non subventionnée à trois ans, ce qui est tout à fait inacceptable. Que ce soit un an ou trois ans, le résultat est le même : des personnes mieux nanties vont pouvoir contourner la Loi 101 et ensuite éduquer leurs enfants à l'école publique anglaise avec nos impôts !

Le CCMM-CSN est d'avis que l'adoption de la Loi 115 mènera à l'anglicisation d'un nombre croissant d'allophones et de francophones, et ce, dans un contexte où la situation du français au Québec se détériore. Malgré les protestations de plusieurs organisations, regroupées en coalition, et la tenue d'événements pour dénoncer la situation, le gouvernement du Québec a fait la sourde oreille. Il n'a pas fait marche arrière démontrant ainsi qu'il n'a pas le courage d'appliquer la Loi 101 à toutes les écoles du Québec, publiques, privées et privées non subventionnées.

Malgré tout, la Coalition contre la Loi 115 n'a pas l'intention de se taire. Elle surveillera de près les effets de cette loi et entend bien poursuivre la lutte et la mobilisation afin que le gouvernement respecte l'esprit de la *Charte de la langue française* et le choix des Québécoises et des Québécois de vivre en français ●

Boycotter le *Journal de Montréal*

Un puissant geste de solidarité

Avec son appel au boycottage du *Journal de Montréal*, la CSN demande à toutes les citoyennes et à tous les citoyens ainsi qu'à toutes les composantes de la société québécoise, qu'elles soient groupes communautaires, associations étudiantes ou centrales syndicales de poser un geste puissant par lequel la solidarité prend tout son sens. Il faut que Pierre Karl Péladeau saisisse clairement le message indiquant que ses agissements violent les droits des travailleuses et des travailleurs et que nous ne le tolérons plus. En refusant systématiquement, chaque jour, d'acheter, d'annoncer et de lire un quotidien dirigé par cet employeur injuste et méprisant, nous augmentons la pression de manière à rétablir le rapport de force.

Pour Gaétan Châteauneuf, président du conseil central : « Le rejet massif, par les membres du STIJM-CSN le 12 octobre dernier, de l'odieuse proposition patronale dans laquelle Pierre Karl Péladeau dévoilait enfin ses vraies intentions, a donné un nouveau souffle au conflit. Les demandes inacceptables faites par la partie patronale, dont la perte massive d'emplois, la clause de non-concurrence, les reculs importants dans la convention collective (plus de 700 modifications demandées), l'imposition d'une liste noire, la sous-traitance, le travail des cadres et l'organisation du travail, ont eu l'effet d'une bombe sur la détermination des syndiqué-es. Il faut passer à la vitesse supérieure, voilà pourquoi la CSN a lancé la campagne de boycottage. »

Le conseil central invite donc tous ses membres, leurs ami-es et leur famille à donner leur appui au Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal-CSN en boycottant le *Journal de Montréal* et en signant la pétition autorisant la CSN à indiquer aux annonceurs du *Journal* que vous ne le lirez plus et que vous désapprouvez leur achat publicitaire dans cette publication. De plus, votre adhésion à cette campagne permettra à la CSN de presser le gouvernement du Québec à moderniser les dispositions anti-briseurs de grève ●

➲ www.csn.qc.ca/boycottons-le-journal

Joignez-vous aux milliers d'autres personnes qui appuient le STIJM-CSN.

Manifestons !
Le samedi 4 décembre, rassemblement à midi, au parc La Fontaine
(angle des rues Cherrier et Parc Lafontaine)

STIJM
Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal

L'Alliance sociale

Un autre Québec est possible !

Le 5 novembre dernier, une coalition d'organisations syndicales et étudiantes, comprenant la CSN, la FTQ, la CSQ, la CSD, l'APTS, le SPGQ, le SFPQ, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), a donné le coup d'envoi d'une nouvelle force progressiste au Québec. L'Alliance sociale est née de la volonté de ces organismes de contrer le discours de droite de plus en plus présent sur la scène publique et elle entend bien participer activement aux débats qui ont cours au Québec particulièrement ceux concernant les finances publiques.

L'Alliance sociale est inquiète. Inquiète parce que depuis maintenant plusieurs années, on assiste à la montée d'un courant de pensée qui prend clairement parti pour le désengagement de l'État, la privatisation des services publics, le laisser-faire économique et l'idéologie du marché-roi. Elle veut aussi dénoncer le discours biaisé et mensonger qui clame haut et fort que le Québec vit au-dessus de ses moyens et qu'il est trop endetté pour assurer la pérennité des services publics et des programmes sociaux.

Un mandat ambitieux

Les membres de la toute nouvelle alliance se sont donné un mandat ambitieux dans l'intérêt du bien commun. Ils veulent, par exemple, que le gouvernement abandonne, dans son prochain budget, les mesures régressives telle la franchise santé. Ils réclament aussi la fin des compressions budgétaires tous azimuts qui mettent en péril les services à la population. L'Alliance sociale désire aussi contribuer à l'élaboration de solutions sur des problématiques telles que l'exploitation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable et de retombées économiques, la valorisation du savoir québécois et le soutien aux entreprises de services.

Pour l'Alliance sociale, les défis du Québec sont clairs : « Nous sommes conscients des difficultés et des défis auxquels la société québécoise est confrontée, particulièrement en matière de conciliation entre économie et environnement. Nous ne laisserons pas saccager nos services publics et nos programmes sociaux et nous favoriserons le renforcement des leviers d'intervention économique de l'État », de déclarer les porte-parole de l'alliance.

Pour prendre connaissance de la toute première déclaration commune de l'Alliance sociale, rendez-vous sur le site Internet de la CSN.

➲ www.csn.qc.ca

6 décembre 1989

Ne jamais oublier...

CCF

Cela fait déjà 21 ans que 14 jeunes femmes sont tombées sous les balles de Marc Lépine, responsable de la tuerie à l'École polytechnique de l'Université de Montréal. Cette année encore, portons le ruban blanc en mémoire de ces femmes qui ont perdu la vie le 6 décembre 1989 et aussi en solidarité avec toutes celles qui, jour après jour, doivent composer avec la violence.

Pour que le souvenir vive à jamais...
Pour que toutes les femmes puissent vivre en paix.

2 décembre 2010

La santé mentale au banc des accusés

Journée des entraidantes et des entraidants

À toutes les entraidantes et à tous les entraidants ainsi qu'à toutes les personnes qui se préoccupent de la qualité de vie dans leur milieu de travail : cette journée est pour vous.

Cette année, nous ferons le procès de la santé mentale afin de découvrir comment elle se vit dans nos milieux et comment nous en tenons compte au quotidien. L'Organisation mondiale de la santé nous dit que d'ici dix ans il y aura plus de journées d'absence du travail liées à la maladie mentale que celles liées aux cancers ou aux maladies cardiaques. Il est grand temps d'agir !

Venez donc en grand nombre participer à ce procès. Qui sait ? Peut-être trouverons-nous ensemble des pistes d'action intéressantes...

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de Carla Blandon au : 514 598-2005

Cette journée aura lieu à la salle A-B-C de la CSN, de 8 h 30 à 17 h. Les inscriptions débuteront à 8 h.

Gilles Bélanger
Responsable régional du développement
des réseaux d'entraide
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
Conseil central de la Montérégie–CSN
514-598-2222
gilles.belanger@csn.qc,ca

Bienvenue au CCMM - CSN

Syndicat des banquets de l'hôtel Bonaventure, affilié à la Fédération du commerce,

Syndicats des travailleuses et travailleurs de Navamar-CSN, affilié à la Fédération de la métallurgie,

Syndicat des travailleuses et travailleurs du Mount Stephen Club-CSN, affilié à la Fédération du commerce,

Syndicat des travailleuses(eurs) des Centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN, **section CPE Les petites cellules,** affilié à la FSSS,

Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement du grand Montréal-CSN, **section Résidence Soleil manoir Dollard-des-Ormeaux**, affilié à la FSSS,

Syndicat des travailleuses et travailleurs de Parmalat-CSN, affilié à la Fédération du commerce.

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous ces nouveaux membres !

Forum mondial éducation en Palestine

Mission accomplie!

Le Forum mondial éducation (FME) s'est déroulé en Palestine, du 28 au 31 octobre dernier. Comme nous le mentionnions dans notre édition du mois de septembre, les activités de cet événement historique se sont tenues simultanément dans plusieurs villes, dont Ramallah, Haïfa, Jenine, Gaza et Beyrouth, au Liban, pour les personnes réfugiées hors Palestine. Cette façon de procéder, inhabituelle pour un forum mondial, se voulait une stratégie pour permettre la plus grande participation possible des Palestiniennes et des Palestiniens, et ce, malgré les 700 kilomètres du mur de séparation et les 600 *check points* qui jalonnent le territoire palestinien, restreignant sérieusement les déplacements. Des centaines de délégué-es de plusieurs pays dont la France, l'Italie, le Pérou, le Mexique et Taïwan ont participé au FME. Le Québec y était représenté par une cinquantaine de personnes, principalement des enseignantes et des enseignants membres de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) dont plusieurs provenaient de la région de Montréal.

Des activités riches en contenu et en débats

Les activités du FME ont commencé le 28 octobre par une marche fort animée de quelques milliers de personnes dans les rues de Ramallah. Les discours d'inauguration du forum ont suivi, permettant, entre autres, d'entendre Mustafa Barghouti, du Mouvement social de Palestine, Mmes Intesar Al Wazeer, de l'Union générale des femmes palestiniennes et Micheline Thibodeau, vice-présidente de la FNEEQ-CSN.

Le vendredi matin, deux conférences plénières avaient lieu. Celle sur l'éducation, la culture, l'art et l'identité a permis de montrer comment l'éducation pouvait jouer un rôle négatif si elle substituait la culture et l'histoire de l'occupant à celles de l'occupé. Par exemple, dans les programmes arabes conçus par le gouvernement israélien, il n'est pas fait mention de la *naqba*, terme qu'utilisent les Palestiniens pour décrire la perte de leurs territoires en 1948 et le fait qu'ils furent chassés pour se retrouver dans des camps de réfugiés. L'autre conférence portait sur les enjeux qui confrontent l'éducation à l'heure de la mondialisation tels la privatisation et la marchandisation de l'éducation, ou encore, les systèmes d'évaluation qui favorisent la compétition plutôt que le développement de l'esprit critique. Au-delà des différences culturelles, force est de constater que partout sur la planète nous avons des défis communs à relever.

Droit à l'éducation

Dans un atelier, les étudiants de l'Université palestinienne de Birzeit ont proposé de participer activement à la semaine d'action internationale pour le droit à l'éducation afin de mettre en lumière leurs revendications. En effet, les étudiants sont souvent privés de leur droit à l'éducation non seulement par le manque de ressources, mais aussi à cause des restrictions importantes à leurs déplacements et les menaces quotidiennes d'arrestation. L'enseignement en prison a été aussi un des éléments abordés au cours du forum. Bon nombre de jeunes emprisonnés voient leurs études brutalement interrompues. Des prisonniers ont mené une lutte sans relâche derrière les barreaux, notamment en exerçant des grèves de la faim, afin d'avoir accès à l'éducation. Leur détermination leur a d'abord permis d'obtenir du papier et des crayons, puis des livres. Par la suite, les prisonniers ont développé diverses pratiques individuelles et collectives d'éducation et de formation.

Dans la journée du samedi, de nombreux ateliers se sont déroulés dans différentes villes : Tulkarem, Bethléem, Naplouse et Jérusalem. Pour leur part, la majorité des membres de la délégation québécoise se sont réunis à Jenine. Les discussions ont porté sur des sujets aussi variés que le renforcement de la résistance par l'éducation, les principes à mettre de l'avant dans l'enseignement, l'éducation palestinienne et islamiste, le rôle des femmes et la place des enfants ainsi que les difficiles conditions d'exercice de l'enseignement, entre autres, à cause des salaires trop peu élevés des enseignants au primaire (400 shekels par mois, soit près de 130$).

Poursuivre la lutte

La plénière de clôture, le dimanche, a permis de faire émerger des suggestions intéressantes afin de poursuivre la lutte tant en Palestine qu'au niveau international, par exemple, organiser une flottille de l'éducation, tenir un forum mondial sur la solidarité avec la Palestine, favoriser le tourisme en territoire palestinien, multiplier les échanges avec les pays étrangers et faire plus de diffusion dans les pays asiatiques où la cause est peu connue.

Les Palestiniennes et les Palestiniens n'ont pas peur des débats. À plusieurs reprises, nous avons pu assister, voire participer à des débats musclés, comme ceux sur la condition des femmes et sur la place de la religion. Les conditions de vie imposées par l'Occupation n'empêchent pas ces débats, bien au contraire. Par contre, s'il est une chose sur laquelle nous nous entendions toutes et tous, c'est sur le devoir de solidarité qui nous incombe afin qu'un jour justice soit faite et que le peuple palestinien puisse enfin vivre en paix.

Dominique Daigneault
et Francis Lagacé

Capsule Environnement

Un Noël écolo!

Le temps de fêtes est traditionnellement un moment de partage et de réjouissances avec notre entourage. C'est aussi l'occasion d'offrir de multiples cadeaux et de savourer de somptueux festins. C'est bien connu, la consommation connaît une forte hausse durant cette période de l'année. On peut même affirmer que la modération cède le pas à la surconsommation quand vient le temps de faire les emplettes de Noël. Et malgré l'esprit d'altruisme qui nous habite en cette période, on oublie trop souvent les conséquences négatives sur notre planète. Est-il possible de mieux consommer? Oui. Voici quelques exemples de gestes qui ont comme objectifs de préserver l'environnement et qui auront certainement un effet durable quant au changement des mentalités.

Achetez des cadeaux dont la fabrication et les matières premières sont de qualité, ce qui est un gage de durabilité. Évitez l'achat des babioles qui finiront au mieux dans le placard, au pire dans la poubelle. Privilégiez les achats locaux ou de proximité qui réduisent le transport des marchandises. Offrez vos présents avec peu ou pas d'emballage ou encore utilisez des emballages recyclables. Il est aussi de mise d'offrir des cadeaux immatériels comme une place de concert, un massage, un soin du visage, un abonnement à une revue ou à un journal électronique… excluant celui qu'on boycotte : le *Journal de Montréal*.

Plusieurs autres gestes peuvent avoir des impacts favorisant la préservation de l'environnement comme la planification des menus des fêtes, l'utilisation des ampoules de Noël et quel type de sapin choisir, Voici donc quelques sites à consulter pour un Noël écolo!

Sur ce, Joyeuses Fêtes à toutes et tous!

Patrice Benoit
Comité environnement et développement durable

- www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/sais_tu_que/2009/06-ete-noel.htm
- www.monplanvert.com/ressources/passez-un-noel-vert.html
- www.equiterre.org/communique/des-idees-pour-des-fetes-responsables-et-solidaires

Toute l'équipe du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

L'INJUSTICE, EN VENTE PARTOUT.

BOYCOTTONS LE JOURNAL DE MONTRÉAL

ACHETER LE JOURNAL DE MONTRÉAL,
C'EST ENDOSSER L'INJUSTICE.
POUR QUE L'ABUS CESSE, INSCRIVEZ VOTRE NOM :
WWW.CSN.QC.CA/BOYCOTTONS-LE-JOURNAL

CSN